



Grain de Sable n° 569

3 mai 2007

L'enjeu de société du 6 mai

Dans ce numéro

1. L'ENJEU DE SOCIETE DU 6 MAI

Par Attac France

2. CONTRE UN PROGRAMME DE DROITE EXTREME. LE PROGRAMME DE NICOLAS SARKOZY : RENFORCER LES 7 PILIERS DU NEOLIBERALISME

Par Attac France

3. L'INEGALITE PROGRAMEE

Par Jean Gadrey, membre du Conseil scientifique d'Attac France, Professeur émérite d'économie, Université de Lille 3. Article publié dans Politis (www.politis.fr), édition du 23 avril

4. LES SEPTS PECHES CAPITALAUX DE SARKO

Par Ivan Duroy, journaliste à Témoignage Chrétien, membre du Conseil d'administration d'Attac France. Article tiré du magazine Bastamag.org

5. LES FRANÇAIS NE SONT PAS DES PARESSEUX !

Par Guillaume Duval, rédacteur en chef d'Alternatives économiques (www.alternatives-economiques.fr)

6. L'EUGENISME AU SERVICE DU LIBERALISME

Par Jacques Testart, membre du Conseil scientifique d'Attac, directeur de recherches à l'INSERM. Article publié dans *Le Monde*, 19 avril 2007 (www.lemonde.fr)

7. OGM : UN MORATOIRE A PORTEE DE MAIN

Par Aurélien Bernier, animateur de la commission OGM d'Attac France, 4 avril 2007

8. LES ENJEUX INTERNATIONAUX DE LA PRESIDENTIELLE

Par Aurélie Trouvé, Jean-Marie Harribey, co-présidents d'Attac France. Article paru dans *L'Humanité* (www.humanite.fr), le 2 mai 2007

1. L'ENJEU DE SOCIÉTÉ DU 6 MAI 2007

Par Attac France (<http://france.attac.org>)

Attac, association d'éducation populaire sans attache partisane, est néanmoins concernée par le choix politique essentiel du dimanche 6 mai parce qu'il portera sur un enjeu de société. Si le programme de Ségolène Royal n'est pas en mesure d'opérer les ruptures nécessaires avec la logique néolibérale, celui de Nicolas Sarkozy représente un danger pour la société.

La démocratie contre la xénophobie et la restriction des libertés

Nicolas Sarkozy a contribué à mettre le feu aux poudres dans des banlieues délaissées en terme de services publics et frappées par un chômage endémique. En stigmatisant les jeunes traités de "racaille", en menaçant de "kärchériser" les quartiers pauvres, lui, l' élu de Neuilly, la commune la plus riche de France, a dévoilé le vrai visage du « rêve » qu'il fait pour la France. Sa politique "d'immigration choisie" au seul profit des entreprises, faite de criminalisation des immigrés, traqués jusque dans les écoles et les hôpitaux, mais aussi de leurs soutiens, est liberticide et viole les droits humains.

La raison contre l'obscurantisme

On savait que Nicolas Sarkozy voulait "dépister" les enfants "potentiellement délinquants" dès l'âge de trois ans. Il prétend aussi que la pédophilie et la tendance au suicide sont "inscrites dans les gènes". De telles affirmations étant contraires à tout ce que la science a pu établir, on pourrait rire de cet obscurantisme moyenâgeux. Mais c'est pire, car cela sous-tend une vision réactionnaire consistant à renvoyer les conditions sociales et les comportements à la prédestination dont les individus seraient l'objet. Les thèmes du programme de Sarkozy sont directement inspirés par les courants néoconservateurs états-unis. On comprend mieux le soutien qu'il a apporté à la politique de Bush en Irak.

La solidarité contre le cynisme des puissants

Nicolas Sarkozy veut faire travailler plus : semaines rallongées, retraite à 65 ou 70 ans, le tout avec des contrats de travail dévalorisés. Les chômeurs seront contraints d'accepter n'importe quelle offre d'emploi, sinon leurs allocations seront supprimées. C'est la flexibilité, le doux nom pour dire : "courbez l'échine !". Les heures supplémentaires ne donneront plus lieu à cotisations sociales. C'est le meilleur moyen d'assécher les caisses de la Sécurité sociale, puis de la déclarer en faillite. Les compagnies d'assurance pourront se frotter les mains.

Nicolas Sarkozy veut renforcer le "bouclier fiscal" des riches, réduire encore l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les successions, l'impôt sur les sociétés et l'impôt de solidarité sur la fortune. C'est le meilleur moyen d'accroître le déficit du budget de l'État, face auquel il ne pourra que diminuer les dépenses publiques d'éducation, de santé, de logement, etc. Et tout cela, pourquoi ? Parce que telle est l'exigence qu'expriment sans honte les puissances financières, leurs actionnaires et le patronat, relayés par des médias complices ou complaisants. Le chômage ne recule pas, le SMIC et les petits salaires végètent, mais les profits du CAC 40 et autres entreprises s'envolent au rythme des plans de licenciement et de la destruction de la nature. Une nature déjà polluée et malmenée par le productivisme et qui le sera encore davantage avec des OGM partout.

Au nom de la démocratie, de la solidarité et de l'écologie

Attac considère que les mesures préconisées par Nicolas Sarkozy sont totalement incompatibles avec les principes de justice et de démocratie au nom desquels l'association agit.

2. CONTRE UN PROGRAMME DE DROITE EXTREME. LE PROGRAMME DE NICOLAS SARKOZY : RENFORCER LES 7 PILIERS DU NEOLIBERALISME !

Par Attac France (<http://france.attac.org>)

Attac, association d'éducation populaire, s'est engagée depuis neuf ans dans un

combat contre la marchandisation accélérée des activités humaines. Celle-ci, menée tambour battant par les groupes financiers les plus puissants avec le soutien actif des politiques des États et des institutions internationales, conduit à l'aggravation de la pauvreté et du chômage, au démantèlement des services publics et de la protection sociale, et à la dégradation écologique irrémédiable de la planète. Pendant ce temps, les pays les plus pauvres sont condamnés à le rester indéfiniment, écrasés par le poids d'une dette inextinguible et rendus dépendants sur le plan alimentaire parce que leurs agricultures sont ruinées par celles des pays riches, intensives et subventionnées.

Attac réaffirme donc un principe fondamental : les peuples doivent recouvrer la plénitude de leurs prérogatives pour décider de leur avenir que les politiques néolibérales veulent au contraire confier aux marchés financiers et à ceux qui en tirent le maximum de profit. Or le système économique actuel nous conduit à toujours plus d'inégalités, de dégâts écologiques, d'entorses à la démocratie. Dans son Manifeste altermondialiste (1), Attac identifie 7 piliers de ce système économique. Si Ségolène Royal est loin de proposer des alternatives satisfaisantes, N. Sarkozy ne propose qu'une chose : renforcer chacun de ces 7 piliers !

1- N. Sarkozy, pour la guerre permanente et les politiques sécuritaires !

Vous voulez une société de solidarité entre les pays, les peuples et les générations, qui règle les problèmes d'abord par la compréhension mutuelle, la concertation, la coopération ?

N. Sarkozy propose :

- d'augmenter la peur de tous les citoyens envers les « étrangers », en associant identité nationale et immigration, en assimilant étrangers et délinquants ;
- de mener une politique ultra-répressive, semblable à celle qu'il a conduite comme ministre de l'Intérieur, dénoncée par la Ligue des Droits de l'Homme (1) et ayant mené à la très forte augmentation des personnes incarcérées, dont plus du tiers présumées innocentes ;
- de revenir sur l'ensemble des dispositifs de protection et de réinsertion des mineurs,

en supprimant notamment l'excuse de minorité ;

- d'abaisser la majorité pénale à 16 ans, de repérer les futurs délinquants dès l'âge de 3 ans, et de lever à cette fin le secret auquel sont tenus les opérateurs de la santé ou de l'action sociale ;

- de généraliser la surveillance de la population par un croisement systématique des fichiers informatiques, et ce, au mépris des principes de libertés individuelles ;

- d'assimiler systématiquement les personnes en difficulté financière à des délinquants potentiels qui doivent être étroitement surveillés ;

- de creuser un peu plus la fracture entre les jeunes de banlieue et la société, en les traitant de « racailles » et en prétendant « kärcheriser » leurs quartiers, tout en supprimant la police de proximité au profit des compagnies de CRS et de la BAC ;

- de continuer sa chasse aux sans-papiers, jusque dans les écoles et les hôpitaux.

N. Sarkozy refuse de remettre en cause la politique guerrière de George Bush, qui est un de ses alliés politiques, tout comme Berlusconi. Il s'est en outre prononcé contre l'utilisation par la France de son droit de veto lors du déclenchement de la guerre en Irak.

2- N. Sarkozy, pour le rejet de la démocratie !

Vous voulez une société démocratique, où le pouvoir sera déconcentré et où nous pourrions nous réapproprier ensemble l'avenir de notre monde ?

N. Sarkozy propose une concentration des pouvoirs dans les mains du Président. Il refuse l'abrogation de l'article 49-3 (permettant au gouvernement d'imposer des lois sans débat au parlement).

Vous souhaitez qu'on respecte le vote « non » au traité constitutionnel européen ?

N. Sarkozy propose un traité institutionnel européen préparé diplomatiquement (c'est-à-dire de façon opaque) par les gouvernements européens et voté par le Parlement national, donc sans référendum.

3- N. Sarkozy, pour le formatage des esprits et la société de la peur !

Vous voulez une société qui soutienne la diversité culturelle et une information indépendante ?

N. Sarkozy propose :

- une présidence soutenue par la plupart des médias appartenant à des groupes financiers puissants, dont la ligne éditoriale est de soutenir la logique des marchés financiers. La complicité entre le candidat et les propriétaires de ces médias a été démontrée à de multiples reprises : Dassault, Pinault, Bouygues, « son meilleur ami », Lagardère, « son frère »... ;
- une présidence qui met au pas les médias et journalistes récalcitrants, en usant d'une politique de la carotte et du bâton ;
- une mise en scène régulière de la gestion policière des quartiers populaires et des banlieues et une utilisation des médias pour instaurer un climat de peur permanente.

4- N. Sarkozy, contre les services publics et pour plus d'inégalités !

Vous voulez une société qui se donne les moyens de vrais services publics d'éducation, de santé, de logement, de transport, d'environnement ? Une société où les impôts permettent de financer ces services publics, tout en permettant de réduire les inégalités ?

N. Sarkozy propose :

- de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ;
- de favoriser l'école privée au détriment de l'école publique, de remettre en cause les zones d'éducation prioritaire et de supprimer la carte scolaire ;
- une politique du logement réduite au strict minimum, incapable de proposer une solution minimale aux centaines de milliers de sans logis et de mal logés ;
- de mettre la recherche publique au service des intérêts privés par une série de contre-réformes (suppression du CNRS, nouvelles conditionnalités des financements publics...) ;
- de privatiser le service public à l'emploi.

N. Sarkozy, le soi-disant défenseur de la valeur travail et du mérite, propose :

- de renforcer le « bouclier fiscal » (de 60 à 50%) qui permet aux riches de payer moins d'impôts ;
- de supprimer l'impôt sur les grandes fortunes ;

- de supprimer les droits de succession, ce qui n'avantage que les plus riches ;
- de diminuer encore l'impôt sur les sociétés qui ne représente pourtant déjà que 3% de la richesse nationale française (moins qu'en Irlande !).

5- N. Sarkozy, contre les droits des salariés et pour le pouvoir des actionnaires !

Vous voulez une société où les droits des salariés soient respectés, où la répartition des richesses des entreprises soit rééquilibrée en faveur des salariés ?

N. Sarkozy propose :

- d'en finir à terme avec le contrat à durée indéterminée (CDI), pour un contrat unique qui permettrait aux patrons de licencier plus facilement ;
- de travailler plus, en généralisant les heures supplémentaires sans cotisations sociales, et de gagner moins, en bloquant le SMIC mensuel à 980 euros nets pour les 5 prochaines années ;
- de restreindre le droit de grève et d'imposer un « service minimum » dans les transports ;
- la retraite à 65 ou 70 ans et l'individualisation des retraites, via les fonds de pension, dont les petits revenus seront les premières victimes.

6- N. Sarkozy, pour la nature dépotoir et réservoir sans fin !

Vous voulez que les générations présentes et futures et que chaque être humain aient droit à la santé et à un environnement sain ? Vous voulez une planète vivable pour vos enfants, où soient stoppés le réchauffement climatique et la destruction des ressources naturelles ?

N. Sarkozy refuse :

- de s'opposer aux OGM et à la relance du nucléaire ;
- de s'opposer aux industries et à l'agriculture polluantes.

N. Sarkozy propose :

- une relance de la construction d'autoroutes.

7- N. Sarkozy, pour le libre-échange et la libre circulation des capitaux !

Vous voulez une société avec des échanges solidaires, répondant à des objectifs sociaux et environnementaux ?

N. Sarkozy propose d'approfondir l'intégration économique, sans règles fiscales sociales et environnementales, menée par la Commission européenne et l'Organisation mondiale du commerce.

Voilà pourquoi, nous qui revendiquons une société démocratique, solidaire et écologique, nous sommes fermement opposés au programme de N. Sarkozy.

Notes :

(1) Le Manifeste altermondialiste est disponible en livre, en version 4 pages et sur Internet :

<http://www.manifeste.attac.org/>

(2) http://www.ldh-france.org/actu_derniereheure.cfm?idactu=1428

3. L'INEGALITE PROGRAMMEE

Par Jean Gadrey, membre du Conseil scientifique d'Attac France, Professeur émérite d'économie, Université de Lille I. Article publié dans *Politis* (www.politis.fr), édition du 23 avril

Jamais avant Nicolas Sarkozy un candidat de droite à une élection présidentielle n'avait poussé aussi loin dans ses propositions la progression programmée des inégalités sociales. Les inégalités croissantes ne sont d'ailleurs pas seulement une conséquence certaine de la mise en œuvre de sa politique. Elles en sont l'indispensable moyen.

Inégalités croissantes entre le travail et le capital d'abord, en faveur du second. Voilà une bien curieuse façon de « réhabiliter » le travail, pour quelqu'un qui se réclame de la France laborieuse. Mais en réalité, la valeur travail de Sarkozy, c'est celle du MEDEF : ce qu'il faut réhabiliter, c'est la libre exploitation du travail. Symptomatique à cet égard est la proposition phare visant à permettre au travailleur « libre » de faire en abondance des heures supplémentaires qui seraient exonérées de cotisations sociales et fiscales ! Qui ne voit que c'est bien la liberté de l'employeur de se comporter en « surexploiteur » qui serait encouragée. Depuis des années, la durée

du travail en France se « dualise » : toujours plus de temps partiel court « à l'initiative de l'employeur », maintien d'une proportion forte (près de 10 %) de temps longs, à plus de 48 heures par semaine, sous la pression des mêmes employeurs. Avec Sarkozy, qui veut « rompre avec la politique de partage du travail », le fossé se creuserait encore, avec la disparition de fait de la notion de durée légale du travail, qui, en dépit de ses contournements, a toujours constitué une protection contre l'arbitraire.

Le capital serait toujours plus favorisé aussi par une fiscalité de complaisance. La France, qui est pourtant déjà pour les investisseurs étrangers une « terre d'asile » et une de leurs premières destinations, deviendrait *un véritable paradis fiscal*. En particulier, il faudrait selon Sarkozy « réduire les impôts qui pèsent sur les entreprises : notamment faire converger le taux de l'impôt sur les sociétés sur celui de la moyenne des pays de l'Union européenne à 15 ». Cette proposition impliquerait de faire passer ce taux de 34 % aujourd'hui (il a déjà baissé de 10 points en vingt ans de politiques néolibérales) à 25 %. En attendant sans doute d'autres baisses, selon le modèle irlandais (12 %).

Autrement dit, au lieu de combattre le dumping social en Europe (et dans le monde), on déciderait – mais ce sont aussi des idées du MEDEF – de suivre la pente du moins-disant fiscal, social, et écologique.

Par ailleurs, la fiscalité des particuliers, qui a outrageusement favorisé les plus riches ces dernières années, continuerait à les avantager toujours plus, par l'introduction d'un « bouclier » fiscal encore plus faible, intégrant la CSG et la CRDS, et par la quasi suppression de l'ISF et des droits de succession. Même le magazine *L'Expansion* défendait le 27 septembre 2006 les droits de succession (1), montrant notamment que sa suppression « creuserait les écarts de fortune. Or, depuis un siècle, en France comme aux États-Unis, il sert non seulement à remplir les caisses de l'Etat mais surtout à redistribuer un peu les cartes sociales au moment d'un décès. Selon Didier Migaud, député PS, la suppression des droits de succession substituerait la culture de la rente à celle du travail. » Un autre bel exemple de défense de la valeur travail !

Dualisme croissant encore, par la destruction de services publics pourtant bien mal en point, mais qui restent des remparts contre le creusement des

inégalités d'accès aux soins, à l'éducation, au logement et à bien d'autres droits fondamentaux. Ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, surtout dans une période où ces départs seront plus nombreux, c'est une politique à la Thatcher-Bush qui multipliera les exclusions.

Rien (en dehors d'un parti pris favorable aux grandes entreprises) ne concerne un autre grand domaine où l'égalité reste à conquérir : le développement sur tout le territoire (et non pas seulement pour ceux qui ont les moyens) de services de la petite enfance et de la dépendance, considérés comme des droits et comme des conditions, en particulier, d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Et d'ailleurs, dans ce dernier domaine, tout indique que les femmes seraient (avec les chômeurs et les immigrés) les premières victimes de ces orientations néo-conservatrices, avec l'explosion programmée du temps partiel contraint et le « contrat unique » laissant aux employeurs toute latitude d'exploiter et de licencier les plus faibles sur le marché du travail.

Ne parlons pas des inégalités qui frapperaient, durement, les immigrés « non choisis », les bénéficiaires de l'Aide Médicale État, et tous ceux qui seraient suspectés de porter des gènes douteux...

Les anti-libéraux et les altermondialistes, quels qu'aient été leurs choix au premier tour, doivent barrer la route à la régression sociale programmée.

Notes :

(1)

www.lexpansion.com/art/15.0.147183.0.html

4- LES SEPTS PECHES CAPITALS DE SARKO

Par Ivan Duroy, journaliste à Témoignage Chrétien, membre du Conseil d'administration d'Attac France. Article tiré du magazine Bastamag.org

À écouter Nicolas Sarkozy, le sursaut économique viendra de la fin du « matraquage fiscal ». Ce discours s'appuie sur des idées reçues, en grande partie fausses. Les propositions fiscales de

Sarkozy ne profiteront pas aux salariés même s'ils travaillent plus, mais aux plus riches qui, eux, sont certains de s'enrichir davantage en spéculant. Décryptage de l'une des plus grandes escroqueries de la campagne.

L'impôt va mal. Des réformes successives l'ont rendu incompréhensible pour le commun des mortels sans en améliorer l'équité. Il entraverait le développement économique et la création d'emplois. Il ferait fuir de nombreux créateurs d'entreprises vers des cieux, et surtout des taux, plus cléments. Il empêcherait des parents, après une vie de dur labeur, de léguer à leurs enfants maison familiale et pécule financier patiemment mis de côté. Face au discours ambiant alimenté par les pieux mensonges sarkozystes, nous avons jugé urgent, avec la précieuse aide de Vincent Drezet, secrétaire général du [Syndicat national unifié des impôts \(Snui\)](#) (1), de rétablir quelques vérités fiscales pour que ceux qui s'appêtent à voter pour le candidat de l'UMP, notamment dans les classes populaires et moyennes, aient pleinement conscience des conséquences de leur acte. « *L'impôt est l'ami de la cohésion sociale et n'est pas l'ennemi de l'activité économique. Moins d'impôts, ce n'est pas forcément plus d'emplois. Tout dépend de l'affectation des dépenses* », tient à préciser le syndicaliste. L'enjeu fiscal cache un véritable choix de société. « *Une année de scolarisation en collège coûte 7 400 euros par an selon les estimations de l'OCDE. Qui pourrait payer si cela était privé ?*, illustre Vincent Drezet. *Tout le monde bénéficie de l'impôt, en particulier les entreprises, donc il est normal que chacun y contribue* ».

La teneur du débat présidentiel n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Les lieux communs foisonnent, rarement les questions de fond. Vaut-il mieux supprimer l'impôt sur la fortune (ISF) ou réduire la TVA sur plusieurs produits de première nécessité, tels les médicaments ou l'eau ? Quid des impôts locaux ? Comment intégrer une fiscalité écologique qui ne nuit pas aux ménages les plus modestes ? « *L'impôt ne peut pas tout, mais ne doit pas rester à l'écart de tels enjeux. La fiscalité vient en appui des politiques. Il y a des écueils à éviter, comme dire « il suffit de » ou « il faut taxer cela ».* Si, par exemple, on taxe davantage les plus-values, comme le

proposent plusieurs candidats de gauche. Quand survient un crack boursier, adieu les plus-values et donc les taxes. Comment fait-on pour équilibrer le budget ? Il n'y a pas d'assiette miracle, mais une question de choix sur la manière de répartir l'impôt ». Un véritable débat serait salutaire. À moins de considérer comme légitimes les inégalités actuelles, et l'instauration durable, deux siècle après l'abolition des privilèges, d'une aristocratie de patrimoine divin, qui ne se définirait non par son titre de noblesse mais par les sept, huit, neuf voire dix chiffres caractérisant son patrimoine. C'est cela que propose Sarkozy.

Mensonge n°1 : « **L'impôt est un frein à l'emploi** »

Qui n'a pas entendu cette lancinante rengaine ? En France, les bénéfices des entreprises sont théoriquement imposés à 33,3 %. Comme tous les autres pays d'Europe de l'Ouest, ce taux a considérablement baissé en vingt ans. Il était de 45 % en 1986. Sur la même période, le chômage n'a pas vraiment diminué. Au contraire ! Des entreprises moins imposées ne créent donc pas forcément plus d'emplois. Aucun dispositif n'existe pour qu'une entreprise qui réinvestit ses bénéfices soit moins taxée. Que les profits servent à financer la recherche, à créer des emplois ou à rétribuer des actionnaires, la taxation est la même. Appliquer un taux d'imposition moindre sur les bénéfices réinvestis est tout à fait envisageable. « *Encore faut-il définir ce qu'est un réinvestissement productif, pour éviter que cela serve au rachat d'actions* », prévient Vincent Drezet.

Le taux de l'impôt sur les sociétés demeure très théorique. Les PME réalisant de petits bénéfices profitent d'un taux d'imposition de 15 % (2). Moins compréhensibles sont les taux appliqués de fait aux entreprises du Cac 40. Leurs bénéfices cumulés ont frôlé la barre des 100 milliards d'euros en 2006. Ces fleurons de l'économie française auraient dû rapporter à eux seuls 33 milliards d'euros à la collectivité au sein de laquelle elles ont prospéré. Or, cet impôt a ramené en tout 41 milliards d'euros dans les caisses au titre des 2,6 millions d'entreprises installées sur le territoire. Celles-ci, particulièrement les plus importantes, ne paient pas 33,3% d'impôt.

Sur la période 2004-2005 (le taux était alors de 35%), BNP-Paribas s'est par exemple acquittée d'un taux de 25% comparé à ses bénéficiaires, 23,1% pour le cosmétique L'Oréal, 19,3% pour le groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis, 12,3% pour le voiturier Renault ou encore 9,2% pour les communicants de Publicis (3)...

Comment est-il possible que des entreprises extrêmement florissantes ne s'acquittent que partiellement de l'impôt sur les bénéfices ? « *Ce sont les miracles de la comptabilité* », sourit Vincent Drezet. « *Les grandes entreprises transfèrent une partie de leur compte et donc de leurs bénéfices à l'étranger* ». Exemple ? Un groupe français détient une filiale en Suisse. Celle-ci fournit des prestations surfacturées à la maison mère. Ces surfacturations sont déductibles des bénéfices, et donc de l'impôt, en France mais entrent dans le calcul des bénéfices globaux de l'entreprise. Les actionnaires applaudissent. « *Ces pratiques sont difficiles à combattre pour nous, vérificateurs, qui intervenons trois ou quatre ans après. Et nous devons avoir des comparatifs pour prouver qu'une prestation a été surfacturée. Cela a aussi des incidences sociales, car la mise en place de ce système implique des restructurations pour réorganiser les sociétés* ». Comment éviter de telles dérives ? « *Par une harmonisation des bases - l'assiette sur laquelle est perçu l'impôt - au niveau européen et un engagement de ne plus baisser les taux pour ne pas entretenir la concurrence fiscale. Pour l'instant, chaque État joue solo* ».

Mensonge n°2 : « **Travailler plus pour gagner plus** »

Sarkozy martèle ce slogan à l'envi. Il oublie qu'en France mieux vaut être très à l'aise financièrement et... ne rien faire. Ou plutôt se contenter de percevoir les dividendes de son patrimoine financier, via un plan épargne-action ou un fonds commun de placement. « *Quelqu'un qui tire l'essentiel de son revenu de son patrimoine financier sera imposé au maximum à 27%* », précise Vincent Drezet. Et ce, grâce aux défiscalisations ou aux réductions d'impôts appliquées à certains types d'épargne. « *Cela permet de bénéficier du barème proportionnel et non progressif. Le salarié, lui, est imposé au barème progressif. Avec*

les niches fiscales, à revenu égal et après impôt, la fiscalité est favorable à l'actionnaire ». Cette inégalité profite aux 3% des Français les plus riches qui possèdent 36% du patrimoine financier (alors que les 75% les moins riches en possèdent 19%). Coût de ces mesures dérogatoires : 13 milliards d'euros, bien plus que le déficit de la sécurité sociale. Elles profitent d'abord aux gros détenteurs du capital plutôt qu'aux modestes souscripteurs d'un livret A. Salariés et actionnaires sont aussi inégaux devant la fraude. Un salarié qui fraude est vite repéré alors que le contrôle d'une personne suspectée de placer son argent au Luxembourg nécessite des moyens beaucoup plus importants. L'une des solutions, selon Vincent Drezet, serait de « *développer une assiette large où tous les revenus soient imposés au barème progressif* ». Sur le modèle de la CSG par exemple, seule contribution sociale à être payée par tous les types de revenus.

Mensonge n°3 : « Les crédits d'impôt profitent à tous les contribuables »

Les crédits d'impôt, en particulier sur l'emploi d'une personne à domicile, ont eu des effets positifs. « *Les classes moyennes qui emploient quelqu'un à domicile quatre heures par semaine ont pu le déclarer, ce qui permet à l'employé de bénéficier d'une protection sociale et d'un droit à la retraite. Il faut donc maintenir une réduction* », reconnaît Vincent Drezet. Mais le plafond donnant droit à une réduction, fixée en 2005 à 15 000 euros, bénéficie, encore une fois, aux plus aisés. Exemple : un couple avec deux enfants, déclarant des revenus annuels de 70 000 euros, soit un revenu mensuel frôlant les 6 000 euros net (moins de 10% des ménages les plus riches disposent d'un tel niveau de revenus, selon l'Insee) emploie une personne à domicile à plein temps au Smic. Grâce au crédit d'impôt de 7500 euros (50% du plafond), ce couple est exonéré de l'impôt sur le revenu. « *Comble de la mesure : dans le même temps, le salarié à domicile aura été, lui, imposable...* », souligne le Snui. « *La réduction moyenne d'impôt liée à l'emploi à domicile est de 2 300 euros. Si nous avions un plafond donnant droit à une réduction de 5000 euros au lieu des 15 000 actuels, on maintient l'effet d'aubaine et on récupère un milliard d'euros* », explique son secrétaire général.

Cet exemple pose la question des multiples niches fiscales : 400 en 2005 ! Exonérations d'impôt sur l'épargne, aides aux propriétaires immobiliers (dispositif « Robien »), dons aux oeuvres (déduction de 66%), investissements dans les Dom-Tom... Ces niches représentent un manque à gagner pour l'Etat de 50 milliards d'euros, dont 30 milliards au titre d'exonération de l'impôt sur le revenu. Leurs principaux bénéficiaires ont les moyens de se payer les conseils avisés de cabinets spécialisés dans la finance. « *Dans certains cas, il vaut mieux supprimer une niche fiscale et redonner des moyens à la politique publique. On peut récupérer entre 7 et 15 milliards en fonction des niches que l'on déciderait de supprimer ou de réduire* », propose Vincent Drezet. À elles seules les réductions d'impôt liées aux investissements outre-mer représentent 300 millions d'euros. Sans aucun contrôle sur leurs effets en matière de développement.

Mensonge n°4 : « Consacrer plus de la moitié de ses revenus à payer des impôts est scandaleux »

Depuis 2006, un « bouclier fiscal » plafonne la somme des impôts à payer - impôts locaux (taxe foncière et d'habitation), impôt sur le revenu et ISF - à 60 % des revenus d'un contribuable. Cette mesure du gouvernement Villepin n'a pas suscité de grandes vagues de protestation. « *Les gens projettent sur leur situation personnelle un discours qui ne les concerne pas* », observe Vincent Drezet. En France, le revenu médian est de 1 800 euros. Payer 50% d'impôt dans cette situation serait bien évidemment scandaleux. « *Les quelques contribuables qui gagnent quinze millions d'euros par an peuvent supporter une imposition à 75%. Ceux qui ont les moyens d'entretenir leur patrimoine peuvent s'acquitter de l'impôt. Sinon, ils en vendent une partie. Les impôts sur les stocks (ISF, taxes foncières) diminueront d'autant* ».

La mise en place de ce bouclier fiscal coûte chaque année 400 millions d'euros à la collectivité. « *Dont 350 millions d'euros profitent à 16 000 personnes* », précise le fonctionnaire de Bercy. Le Trésor public vient ainsi de rembourser à un particulier un trop perçu de... 820 000 euros. On est très loin des montants de la prime pour

l'emploi ! L'heureux gagnant - pardon, bénéficiaire - avait versé 848 000 euros au titre de l'ISF. Ce contribuable possède de nombreux biens immobiliers. Ayant, en 2006, investi dans des travaux et des acquisitions, ses bénéfices après impôts ont été beaucoup plus faibles que d'habitude. Il s'est donc vu rembourser la quasi-totalité de l'ISF. *« Quelqu'un qui crée une entreprise, et donc investit plus qu'il ne perçoit, va être provisoirement exonéré, mais sortira ensuite du dispositif. Ceux qui restent dans le bouclier fiscal sont ceux qui, soumis à l'ISF, profitent déjà de son plafonnement »*. Soit 5 000 personnes environ, dont les deux tiers ont un patrimoine net supérieur à 6,9 millions d'euros. Nicolas Sarkozy propose de porter le bouclier fiscal à 50 % en y intégrant les contributions sociales. On appelle cela la rupture.

Mensonge n°5 : **« L'ISF est un impôt injuste »**

Pauvres riches ! Le syndrome « île de Ré » a fait couler beaucoup d'encre. À cause de l'augmentation du prix du foncier, des îliens se sont retrouvés soumis à l'ISF malgré des revenus modestes. Les pourfendeurs de l'ISF en ont profité pour dénoncer son caractère inique. Face à quelques situations ubuesques, qui peuvent faire l'objet d'une demande de recours gracieux auprès du fisc, faut-il supprimer l'ISF ? *« On peut s'en passer si on impose progressivement les revenus, y compris les revenus du patrimoine, propose Vincent Drezet. L'ISF n'est pas spécialement juste. La moitié de ses contribuables paie moins de 2 300 euros. Et 90 % des contributeurs n'excèdent pas 5 000 euros. Les vrais gagnants de sa suppression ne seront pas ceux qui possèdent un patrimoine de 700 000 euros, mais ceux qui ont dix fois plus »*. L'ISF pose en fait la question de l'imposition du patrimoine, rarement abordée. Le patrimoine des ménages représentent 8 000 milliards d'euros. Les 10% les plus riches en détiennent 46%, soit 3800 milliards. Les 50% les plus pauvres n'en détiennent que 9%. Le patrimoine est le reflet des inégalités qui se creusent. La mise en place d'un impôt progressif intégrant les oeuvres d'art, les forêts et les biens professionnels - aujourd'hui exonérés - pourrait même permettre de baisser le taux d'imposition.

Mensonge n°6 : **« L'impôt sur l'héritage est abusif »**

Quel impôt plus impopulaire que celui sur les droits de succession ? Pourtant, un quart de la population seulement s'en acquitte quand survient le décès d'un parent. En 2006, cela concernait 144 000 successions imposables sur 537 000 décès. *« Les gens ont l'impression qu'on leur pique ce qu'ils ont patiemment mis de côté, mais la plupart ne sont pas concernés. En général, ceux qui ont constitué un patrimoine pendant leur vie sont exonérés »*, insiste Vincent Drezet. La moitié des héritiers perçoit moins de 55 300 euros. Quant au patrimoine moyen transmis, il avoisine les 100 000 euros. Ces héritages se font pour l'essentiel en ligne directe. Grâce aux abattements, ils ne sont donc pas imposables, ou très peu. Reste les grandes fortunes accumulées et léguées au conjoint ou aux enfants. *« Personne ne constitue une richesse tout seul dans son coin. Il s'enrichit dans le cadre d'une société et bénéficie d'une action publique efficace. Il est donc normal qu'on laisse une part de son patrimoine, notamment s'il est hérité de plusieurs générations »*, argumente Vincent Drezet.

Mensonge n°7 : **« Les riches fuient la France »**

Selon le rapport du sénateur Philippe Marini, 649 personnes redevables à l'ISF ont quitté la France en 2005. Soit deux par jour. À ce rythme, il faudra quand même plus de 600 ans pour que la France se vide de ses riches. Mais pour Vincent Drezet, les motifs de départ, variables selon les destinations, ne sont pas si évidents. *« Selon une mission du Sénat sur la fuite des cerveaux, les raisons personnelles et professionnelles prévalent. La fiscalité arrive après. Vers la Belgique, où l'impôt sur le revenu est plus élevé, ce sont des entrepreneurs qui partent à la retraite et ne veulent pas être imposés sur leurs plus-values ni payer l'ISF. Vers la City de Londres, ce sont plutôt des jeunes couples qui s'installent pour des raisons professionnelles. Quand ils ont des enfants, ils reviennent en France pour bénéficier des services publics »*. L'étude de Philippe Marini ne prend pas en compte que les départs. *« Combien de gens reviennent ? Combien d'étranger s'installent ? Sur 100 000 Britanniques résidant en France, tous*

ne sont pas des RMIstes ni des fraudeurs du fisc ! », s'agace Vincent Drezet. « Nous demandons une enquête qui soit vraiment exhaustive ». Une telle étude dira combien de personnes s'installent en France avec bagages et comptes en banque pour bénéficier de ses services publics et de sa protection sociale, en partie financés par l'impôt.

Notes :

(1) Le Snui vient d'éditer un livre : Quels impôts demain ? état de l'impôt et réformes fiscales (Syllepse, 8€).

(2) Taux applicable aux PME dont le chiffre d'affaires n'excède pas 7,6 millions d'euros et réalisant des bénéfices inférieurs à 38 000 euros.

(3) Selon les chiffres établis par Alternatives économiques (septembre 2006) à partir des rapports annuels des entreprises.

5. LES FRANÇAIS NE SONT PAS DES PARESSEUX !

Par Guillaume Duval, rédacteur en chef du mensuel *Alternatives Economiques* (www.alternatives-economiques.fr)

Il faudrait, paraît-il, « réhabiliter la valeur travail ». Nicolas Sarkozy en a fait le thème central de sa campagne. Il considère manifestement que la paresse actuelle des français est la cause principale des difficultés que rencontre le pays. Il s'agit là pourtant d'une contrevérité qui pourrait - devrait - lui coûter l'élection tant le propos est insultant à l'égard des 22,5 millions de salariés, qui travaillent dur chaque jour, et des 2 millions de chômeurs, qui aimeraient pouvoir en faire autant. Les résultats de l'économie française ne sont pas, c'est vrai, toujours à la hauteur, mais c'est plutôt du côté des élites économiques dirigeantes qu'il faut en chercher les causes. Et les remèdes.

Rien n'est plus faux en effet que ce préjugé tenace d'une France paresseuse : les salariés français figurent au contraire parmi les plus productifs au monde. Selon les chiffres du *Bureau of Labor statistics*, organisme officiel américain donc peu suspect de socialisme militant ou de francophilie excessive, un français qui occupe un emploi avait produit 71 900 dollars de richesses en moyenne au cours

de l'année 2005. C'est certes moins que les 81 000 dollars produits par l'employé américain moyen mais significativement plus que les 64 100 dollars d'un Anglais, les 59 100 des Allemands ou encore les 56 300 dollars d'un Japonais... Et même en matière de temps de travail, si Nicolas Sarkozy ne se contentait pas de répéter les poncifs que lui soufflent ses amis chefs d'entreprises, il saurait que les salariés français ne sont pas, et de très loin, ceux qui travaillent le moins en Europe. Selon Eurostat, l'organisme statistique officiel de l'Union, un salarié français travaillait en moyenne 36,4 heures par semaine au troisième trimestre 2006. Contre 36,1 dans l'ex Union à 15. Les Français travaillent presque aussi longtemps que les Anglais, 36,5 heures, et significativement plus que les Danois, 34,6 heures, dont le modèle social est si envié, ou encore que les Allemands, 34,5 heures, pourtant champions du monde de l'exportation. Sans parler des Néerlandais qui ne restent en moyenne que 29,8 heures au travail chaque semaine. Dans l'ex Europe à 15, c'est en Grèce, 39,9 Heures, et au Portugal, 39,2 heures, qu'on travaille le plus longtemps. Rattraper la Grèce et le Portugal, est-ce cela l'ambition de Nicolas Sarkozy pour l'économie française ?

Si, à niveau de richesses comparable, le chômage est plus important chez nous que chez nos voisins, c'est justement parce que ceux qui ont déjà un emploi sont particulièrement productifs. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs la démarche des 35 heures était parfaitement censée. Et c'est pour la même raison, qu'en cherchant à allonger le temps de travail de ceux qui ont déjà un emploi, Nicolas Sarkozy ne ferait qu'aggraver le chômage. Quant aux chômeurs, soupçonnés de se complaire dans leur situation, il serait pourtant difficile de les pénaliser davantage qu'aujourd'hui afin de les obliger à trouver un emploi : les chômeurs français figurent déjà parmi les plus mal traités. En 2003, 10 des pays de l'ex Union à 15 dépensaient, en effet, davantage que la France pour indemniser leurs chômeurs, rapporté à leur PIB. Jusqu'à 2,7 fois plus par chômeur pour le Danemark ou les Pays Bas, mais aussi un peu plus pour le Portugal...

Contrairement à ce que sous entend le candidat de l'UMP, les salariés français ne sont donc pas des paresseux ni les chômeurs de l'Hexagone des profiteurs.

Pour autant, il ne fait guère de doutes que les entreprises françaises rencontrent des difficultés importantes. Elles sont souvent à la peine sur les créneaux High tech en expansion et s'en sortent, en particulier, nettement moins bien sur le marché mondial que les entreprises allemandes. Et cela bien que le travail soit sensiblement plus cher Outre Rhin : 33 dollars de l'heure en 2005 pour un ouvrier de l'industrie contre 24,6 en France selon les chiffres du BLS. Si la paresse des salariés n'est pas en cause, ni le coût de leur travail, est-ce que les raisons de ces difficultés ne seraient pas à chercher plutôt en priorité du côté de la tête des entreprises ? Du côté de la faible qualité de leurs dirigeants et de l'inefficacité de leurs modes de gestion ? Quand on observe, par exemple, le gigantesque gâchis que l'incurie d'un Arnaud Lagardère, actionnaire de référence, combinée à la soif de pouvoir d'un Noël Forgeard a provoqué au sein d'Airbus, on se dit en effet que c'est surtout au niveau de ses élites économiques, de leur recrutement et de leurs habitudes de fonctionnement, que l'économie française aurait besoin d'une « rupture ». Mais évidemment il est plus naturel pour l'ancien maire de Neuilly, qui a recueilli un pourcentage record de 73 % des voix dans sa commune, de chercher à culpabiliser salariés et chômeurs plutôt que de bousculer ses amis patrons...

6. L'EUGENISME AU SERVICE DU LIBERALISME

Par Jacques Testart, membre du Conseil scientifique d'Attac, directeur de recherches à l'INSERM. Article publié dans *Le Monde*, 19 avril 2007 (www.lemonde.fr)

Avant de s'illustrer récemment dans la rubrique "eugénisme" en affirmant le caractère inné de certains troubles de conduite, Nicolas Sarkozy affichait son ostracisme à l'égard des immigrés. Pourtant, ce serait une erreur de croire que Sarkozy est d'abord raciste, il est viscéralement ultra-libéral. Là où les attardés de la France profonde s'entêtent à séparer le bon sang du sang étranger, Sarkozy, porte-parole de la "*droite décomplexée*", ne juge les hommes que par leur utilité. Sa loi relative à l'immigration et à l'intégration promulgue l'étiquetage de

produits humains venus d'ailleurs, parce qu'il est de bonne pratique économique de qualifier les ingrédients de la machine à produire, afin de valider la planification pour obtenir la compétitivité.

De même, l'égalité des chances et la discrimination positive induiront davantage de concurrence entre de nombreux postulants à l'exploitation, et la carte de séjour temporaire indiquant la raison retenue pour importer chaque étranger est une façon enfin sérieuse de gérer le capital humain : les scientifiques ou footballeurs acceptés à l'import dans la case "*compétences et talents*" mériteront bien une carte de trois ans renouvelable "*pour le développement et le rayonnement de la France*".

Bien sûr, la stratégie de prise du pouvoir peut aussi amener à faire plaisir aux électeurs sensibles à la démagogie anti-immigrés. Mais ces concessions tactiques cachent la philosophie de libre concurrence qui fonde le projet de société de Sarkozy. Car, au-delà des niaiseries racistes, les carences innées ou acquises sont à risque économique si elles créent des handicaps ou des dysfonctionnements qui entravent la compétitivité.

Finies les sottises criminelles en vogue au siècle dernier sous le nom d'eugénisme. Les tolérances de Sarkozy pour les communautarismes religieux montrent qu'il ne hiérarchise pas les héritages culturels. Et si les femmes sont encore moins bien rétribuées que les hommes, c'est la rançon de pesanteurs historiques aujourd'hui indéfendables.

Ainsi, l'ultralibéral accepte l'égalité biologique entre catégories humaines parce qu'elle multiplie les occasions compétitives en jetant dans le même sac (le même marché) tous les sexes, races, origines. En revanche, la proclamation d'inégalités innées entre individus d'une même catégorie permet de justifier les échecs, malgré tous les efforts d'un pouvoir bienveillant et démocratique...

C'est une des pesanteurs de la social-démocratie que de fonctionner avec le même moteur libéral et le même carburant scientifique que le capitalisme, mais sans avoir ni le goût ni l'audace d'assumer les exclusions...

Par là s'explique peut-être la relative passivité qui a accueilli les propos récents de Nicolas Sarkozy sur le caractère inné de certains comportements. Des responsables politiques de gauche se sont débarrassés du vilain bébé eugénique en le remettant aux scientifiques. Comme si l'enjeu était de démontrer une vérité définitive plutôt qu'affirmer des convictions pour une société capable de gérer humainement les différences.

Grâce à la science on pourra faire mieux dans l'identification et la sélection. Selon le souhait du gouvernement où siégeait Sarkozy on pourrait connecter ensemble tous les fichiers informatisés pour accéder à des éléments de la vie privée que le travailleur ou le chômeur auraient préféré dissimuler. Mais voilà que l'informatique se marie avec la génétique : Google veut créer une base de données qui mettrait en ligne toute l'information disponible sur les génomes pour l'avènement de *"la médecine personnalisée"*, laquelle permettrait à chacun de gérer son existence en fonction de son capital génétique... et aussi à chaque employeur d'évaluer *"scientifiquement"* son personnel.

"Immigration choisie"

Nous n'en sommes qu'à l'"immigration choisie" mais, comme prévu il y a un demi-siècle par le généticien progressiste Hermann Muller (Prix Nobel en 1946), *"l'eugénisme de la société future, libéré des traditions de caste, d'esclavage, de colonisation, pourra être une eugénique véritable et radicale"*. Comme à Singapour où on récompense le mariage entre diplômés aussi bien que la stérilité des couples sans diplômes. Comme en Europe où, encore récemment, la stérilisation forcée ne visait pas tant la dissémination d'une *"tare génétique"* que l'incapacité du porteur à *"assurer la subsistance de ceux qu'il pourrait engendrer"*.

Le philosophe américain Peter Singer a tiré profit des récentes connaissances génétiques : puisqu'il y aurait davantage de différences entre le génome d'un trisomique et celui d'un homme *"normal"* qu'entre le génome du même homme et celui d'un chimpanzé, il faudrait utiliser des "mongoliens" plutôt que des singes dans l'expérimentation... Le futur des hommes

sans qualités s'illumine avec les propositions des *"transhumanistes"* pour enrichir le corps humain en nanoprocresseurs afin d'*"optimiser"* les performances du muscle ou du cerveau.

Le message d'Hermann Muller est en bonne voie pourvu qu'on ne perçoive pas l'eugénisme par la lunette étroite du racisme ou de l'antisémitisme : dès qu'on saura produire les oeufs humains en abondance et sans instrumentaliser les femmes, le tri des pontes au laboratoire sera intensifié pour la sélection du meilleur bébé possible. Cette mise en compétition de leurs embryons permettra à chaque couple, et hors de toute suspicion de racisme, de remplir efficacement la case sarkozienne *"compétences et talents"*... avec confirmation grâce à des tests pratiqués dès l'âge de 3 ans.

La *"cérémonie d'accueil dans la citoyenneté"*, baptême tardif aujourd'hui exigé pour les immigrés élus, fera alors place au combien plus précoce et scientifique Diagnostic génétique préimplantatoire (DPI), concours médical d'entrée dans la jungle compétitive. Et ce tri biologique promettra encore l'égalité des chances pour tous les géniteurs, quelle que soit leur origine.

Décidément, le libéralisme économique est bien l'ennemi de l'humanisme, et le scientisme est toujours son allié.

7. OGM : UN MORATOIRE A PORTEE DE MAIN

Par Aurélien Bernier, animateur de la commission OGM d'Attac France, 4 avril 2007

Dans l'immense travail mené par les associations sur le dossier des OGM, la valeur ajoutée d'Attac a été de démontrer à quel point ces organismes constituent de puissants outils générateurs de profit au service des multinationales. Avant de s'attaquer à leur commercialisation, celles-ci ont en effet réalisé un véritable tour de force : faire accepter par le législateur l'idée qu'une semence transgénique pouvait faire l'objet d'un dépôt de brevet ! Dès lors, la ruée des firmes agrochimiques vers les

manipulations génétiques était lancée. Ces brevets ouvraient des possibilités sensationnelles pour Monsanto et ses homologues : faire signer des contrats aux agriculteurs pour leur interdire de semer du grain issu de leur récolte, imposer l'achat de produits de traitement vendus par eux et non par la concurrence, ... jusqu'à faire passer la contamination génétique pour un vol de brevet (1).

Alors que nous défendons la recherche d'autonomie pour les paysans au travers d'une agriculture respectueuse du lien social et de l'environnement, cette technologie conduit au contraire à une dépendance redoutable.

Se battre contre les plantes génétiquement modifiées, c'est donc se battre avant tout contre une logique économique.

Mais il n'en reste pas moins que, face aux risques de contamination galopante des systèmes agraires traditionnels, nous nous devons de gagner cette lutte emblématique contre les OGM très rapidement. Or, les victoires à court terme ne sont possibles qu'en nous appuyant sur le droit en vigueur, avec un souci d'efficacité maximum.

Dans l'Union européenne, la dissémination des OGM est encadrée par la directive 2001/18. Ce texte est largement critiquable, puisqu'il part du principe que les OGM ont « droit de coexistence » avec les cultures conventionnelles. Mais, à la différence de la législation américaine, il prévoit un processus d'évaluation spécifique préalable à leur autorisation, ainsi qu'une clause – dite « clause de sauvegarde » – permettant aux États de mettre en place des moratoires sur la base d'éléments scientifiques « nouveaux ».

Or, cette évaluation constitue véritablement le talon d'Achille des producteurs d'OGM, leur intérêt commercial ayant toujours été de chercher au maximum à en faire l'économie. L'Union européenne, comme on le sait très sensible aux lobbies industriels, a mis en place un système qui relève purement et simplement de la supercherie. En laissant aux firmes qui souhaitent commercialiser une variété le soin de mener toutes les études d'impact – qui par ailleurs ne comprennent aucun test d'innocuité sur le long terme – et en confiant à des comités d'experts fortement liés aux industriels le fait d'émettre les avis officiels (2), elle fait un cadeau inespéré aux multinationales. C'est ainsi que

l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a autorisé récemment un maïs transgénique, le MON863, à partir de données qui montraient des lésions chez les populations de rats nourries avec cet OGM dans des proportions anormales (3).

Un tel laxisme fait non seulement désordre dans l'opinion publique, mais il est aussi périlleux d'un point de vue juridique. Puisque les critères de la directive ne sont même pas appliqués, puisque le processus d'autorisation montre des défauts incroyables, et puisque des doutes apparaissent quant à la sécurité sanitaire et environnementale de ces produits, leur commercialisation est donc contestable.

C'est le raisonnement que l'Autriche a adopté, et qui s'est révélé tout à fait concluant. Au mois de décembre 2006, le Conseil des Ministres de l'environnement, contre l'avis de la Commission, a voté le maintien du moratoire que ce pays avait adopté sur les variétés de maïs transgénique autorisées en Europe. Pour la première fois, les États admettaient le bien fondé et la légalité d'une telle mesure. La Hongrie ne fut pas longue à suivre l'exemple. Le 20 février 2007, elle obtenait une décision du Conseil identique et pouvait réellement se dire « zone sans OGM ».

Il s'agit là d'un tournant considérable, puisqu'après dix années de lutte, nous venons d'obtenir une première victoire politique et juridique de taille. Reste maintenant à la dupliquer, notamment en France. Les cultures commerciales de maïs transgénique, pourtant autorisées depuis 1998, sont restées inexistantes dans l'hexagone jusqu'au printemps 2005, quand environ 500 hectares ont été semés. En 2006, les surfaces se sont étendues à près de 5 000 hectares, et le pire serait à venir pour 2007 : entre trois et dix fois plus. L'explosion annoncée des cultures d'OGM s'explique par le fait que jusqu'alors, les coopératives françaises ne vendaient pas de semences génétiquement modifiées, et que les agriculteurs devaient s'approvisionner en Espagne. Cette année, des coopératives comme Euralis ont annoncé leur intention de franchir le pas et de distribuer des variétés transgéniques. Ce moratoire national, qu'il est possible d'instaurer en France dès aujourd'hui, n'a donc jamais paru aussi nécessaire et urgent.

Les associations investies dans le combat contre les OGM dans l'alimentation et dans

les champs se sont réunies immédiatement après les premières décisions autrichiennes et hongroises pour définir une stratégie. Le mot d'ordre commun s'est dégagé rapidement : la France doit devenir le troisième pays à adopter un moratoire. Pour y parvenir, une campagne d'envergure devait être lancée sans attendre, et le procès de faucheurs volontaires à Orléans les 26 et 27 février 2007 constituait une excellente occasion. Pendant deux jours, plus de 250 délégués d'associations et de collectifs ont travaillé pour produire « l'Appel d'Orléans pour un printemps sans OGM ». Ce texte, qui explicite nos revendications, sert de pétition pour recueillir un maximum de signatures de citoyens et d'élus afin de peser dans le débat électoral à quelques semaines du scrutin présidentiel... et des semis de maïs. Un site a été créé pour recueillir et compter ces prises de position (www.moratoireogm.fr). Une semaine après le lancement de cette campagne, nous affichions déjà plus de 10 000 signatures. Au début du mois d'avril, la barre des 40 000 est quasiment atteinte. Pour relayer localement la mobilisation, les collectifs multiplient les initiatives : interpellation des élus, information des citoyens, manifestations, actions de jeûne ou de grève de la faim.

Jusqu'à présent, le gouvernement est resté sourd aux demandes des associations, allant jusqu'à publier le 20 mars dernier des décrets qui donnent un cadre légal aux cultures d'OGM qui risquent d'être implantées en 2007. Mais une telle mesure, prise à la hussarde, permet simplement de gagner un peu de temps. Le nouveau pouvoir en place au mois de juin devra en effet transcrire intégralement la directive 2001/18 et s'attaquer enfin à trois questions particulièrement ardues : la coexistence (comment préserver les cultures traditionnelles des pollutions génétiques ?), la responsabilité (qui sera responsable en cas de préjudice ?), et, encore et toujours, le dispositif d'évaluation. Trois questions qui, si l'on veut bien y répondre avec le souci de l'intérêt collectif, amènent inévitablement à maintenir les OGM en milieu strictement confiné. Les candidats à la présidentielle l'ont bien compris, puisque seul le représentant de l'UMP, Nicolas Sarkozy, refuse à ce jour de prendre position contre les disséminations.

Nous avons donc toutes les raisons de croire que nous arriverons à obtenir ce moratoire français si le mouvement se poursuit, et, sur ces bases, à conquérir un nouveau moratoire européen. Certes, de telles mesures ne sont pas définitives. Elles sont des interdictions temporaires en attendant que... Mais le fait de s'appuyer sur la question de l'évaluation et de porter des exigences rigoureuses revient à mettre en place des clauses de sorties impossibles à satisfaire. Avec un minimum de sérieux, c'est-à-dire en appliquant à la lettre les annexes de la directive 2001/18, les tests nécessaires pour commercialiser une variété OGM prendraient sans doute une dizaine d'années, et se rapprocheraient des procédures d'homologation de médicaments. Autant dire que leurs promoteurs perdraient d'un coup tout intérêt économique à les mettre au point.

Notes :

(1) « Quand le piège des OGM se referme », Commission OGM d'Attac, <http://www.france.attac.org/spip.php?article2206>

(2) Conférence de presse organisée par la coordination des députés Attac de l'Assemblée nationale, le mardi 4 février 2003 : <http://www.france.attac.org/spip.php?article1780>

(3) <http://www.criigen.org/>

8. LES ENJEUX INTERNATIONAUX DE LA PRESIDENTIELLE

Par Aurélie Trouvé, Jean-Marie Harribey, co-présidents d'Attac. Article paru dans *L'Humanité* (www.humanite.fr), le 2 mai 2007

N'est-il pas paradoxal, alors que la mondialisation est au centre de toutes les conversations, que les enjeux internationaux et européens aient été quasiment absents de la campagne électorale ?

Le (la) président(e) de la République participera, dès son élection, à deux événements majeurs. Le prochain G8, en Allemagne, début juin. Et, fin juin, à Bruxelles, le dernier Conseil européen sous la présidence allemande. Le(a) président(e) avalisera-t-il(elle) la déclaration commune,

adoptée lors du cinquantenaire de l'Union, qui ignore les peuples d'Europe ?

Pour relever les défis sociaux et écologiques, deux perspectives d'avenir doivent être dessinées. La première est une rupture radicale avec l'ordre néolibéral pour faire échec au processus de marchandisation des activités humaines qui ne peut qu'aggraver le délitement des sociétés et la mise en coupe réglée de la planète. Car la libéralisation du mouvement des capitaux, qui a donné le coup d'envoi de la mondialisation financière, a entraîné avec elle l'envol des dividendes, l'aggravation des inégalités, la précarisation de l'emploi, le démantèlement des services publics et de la protection sociale, et l'accélération des dégradations écologiques. L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC), négociés au sein de l'OMC, sont des machines de guerre contre les services publics et la libre circulation des connaissances, et tendent à interdire toute protection face au dumping social, au dumping fiscal et aux risques sanitaires.

L'urgence commande que les pays pauvres préservent leur souveraineté alimentaire, rendue de plus en plus difficile par les politiques de subventions des pays riches à leurs propres exportations agricoles, et qui serait irrémédiablement condamnée si les plantes génétiquement modifiées se répandaient. Il devient vital également que soient déclarées inaliénables l'eau, le vivant et toutes les ressources épuisables, ainsi que les connaissances sur lesquelles ne doit peser aucun brevet qui en rendrait l'utilisation impossible par les pays pauvres, déjà accablés par une dette que personne ne se résout à annuler véritablement.

La seconde perspective est d'esquisser une régulation mondiale démocratique des grandes questions qui concernent l'ensemble de l'humanité. Le contrôle des citoyens doit faire irruption dans la reconstruction de la démocratie de bas en haut : en bas, en inventant des structures de délibération et de décision où pouvoirs et contre-pouvoirs s'affrontent et aussi se complètent ; en haut, en ébauchant la régulation mondiale qui deviendra de plus en plus nécessaire pour gérer la globalité du monde. Aux règles imposées par les marchés financiers, nous opposons une

régulation par les droits humains qui doivent l'emporter sur le droit de la concurrence et le profit. Sait-on par exemple que beaucoup de conventions de l'OIT ne sont pas seulement bafouées dans les pays « à bas salaires », mais aussi dans les pays riches, dont la France qui, avec son contrat nouvel embauche, contrevient à la convention n° 158, et où un discours convenu sur la « valeur travail » est tenu par les démolisseurs du travail et des droits sociaux ?

Puisque la libéralisation du mouvement des capitaux a déterminé la mondialisation actuelle, il faut instaurer, et cela dès l'échelon européen, des taxes sur toutes les transactions financières et un impôt unique sur les bénéfices des entreprises multinationales. Il n'y aura en effet pas de protection des biens communs de l'humanité, notamment le climat, sans fiscalité internationale.

Comme l'Union européenne s'est inscrite dans le modèle néolibéral mondial, seize Attac d'Europe viennent de signer une déclaration intitulée « Vers une refondation de l'Union européenne : Les 10 principes d'Attac pour un traité démocratique ». Celle-ci propose qu'une assemblée soit élue par les citoyens afin d'élaborer un nouveau traité démocratique pour l'UE, qui sera ensuite soumis à un référendum dans tous les pays. L'Europe doit être rebâtie sur une double légitimité, l'une conférée par les citoyens européens qui construiront, par leur intervention, l'espace de souveraineté qui fait défaut aujourd'hui, l'autre provenant des peuples qui s'incarnent dans des États-nations. Ces derniers ne disparaîtront pas car ils demeurent des lieux de régulation démocratique proches, alors que les tenants de la mondialisation néolibérale ne les conçoivent que comme des agents d'exécution des ordres du marché. Tel est le sens aussi du *Manifeste altermondialiste* qu'Attac vient de publier : l'Europe doit être au service du droit et de la paix et non se comporter en puissance agressive gérant au mieux les intérêts d'une minorité privilégiée.